

JUMEAUVILLE



M et Mme HOCQUET et leurs élèves

bulletin municipal

JUILLET 1986

11

12

Chers Administrés,

Monsieur HOCQUET, notre instituteur, prend sa retraite après avoir instruit et éduqué nos enfants pendant 26 ans.

Les parents d'élèves et le Conseil Municipal ont voulu lui manifester leur gratitude lors d'une cérémonie d'adieux qui a rassemblé élus, parents, enfants et enseignants, en toute simplicité, selon le désir de Monsieur HOCQUET. Je lui souhaite une bonne retraite, qui j'en suis sûr, sera active.

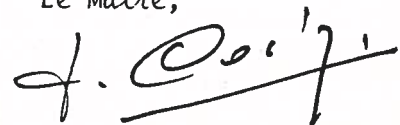
Madame HOCQUET devient Directrice de l'école et à la rentrée prochaine une jeune institutrice prendra l'autre poste. Je lui souhaite la bienvenue.

Je mets en garde toutes les familles contre la drogue. Celle-ci semble se propager jusque dans nos campagnes. Il me paraît impératif que l'on en prenne conscience. Chacun doit se sentir concerné et les jeunes ne doivent pas se laisser séduire.

Heureusement ceux-ci, en majorité, sont dynamiques et font preuve de maturité.

Comme tous les ans à la même époque beaucoup d'entre vous vont profiter de leurs congés pour soit se reposer, soit enrichir leurs connaissances. Je souhaite de bonnes et heureuses vacances à tous.

Le Maire,



AU CONSEIL MUNICIPAL

CONTRAT RURAL :

Monsieur le Maire a signé le projet de Contrat Rural présenté par la municipalité avec M. TENAILLON, Président du Conseil Général, et M. PERICARD représentant le Conseil Régional.

Une partie des travaux a déjà été réalisée: la modification du chauffage à la Mairie.

La première tranche du projet sera mise en chantier dès le mois de juillet : elle concerne l'aménagement et la transformation du rez-de-chaussée de la Mairie en une grande salle de réunion, l'aménagement de la cave voûtée en salle de gymnastique et l'ouverture d'un hall.

Les entreprises chargées des travaux ont été choisies à l'issue d'un appel d'offres. Il s'agit des Etablissements :

IMBERT..... maçonnerie	S.N.R.... carrelage
DURAND..... plâtrerie	BELLEC... électricité
TAILLARD... charpente-menuiserie	B.D.M.... peinture
MARTIGNY... couverture-plomberie	CHANU.... métallerie

Le montant des travaux s'élève à 679.790 Frs. Le Conseil Général et le Conseil Régional subventionnent 558.409 Frs de cette première tranche à 80 %.

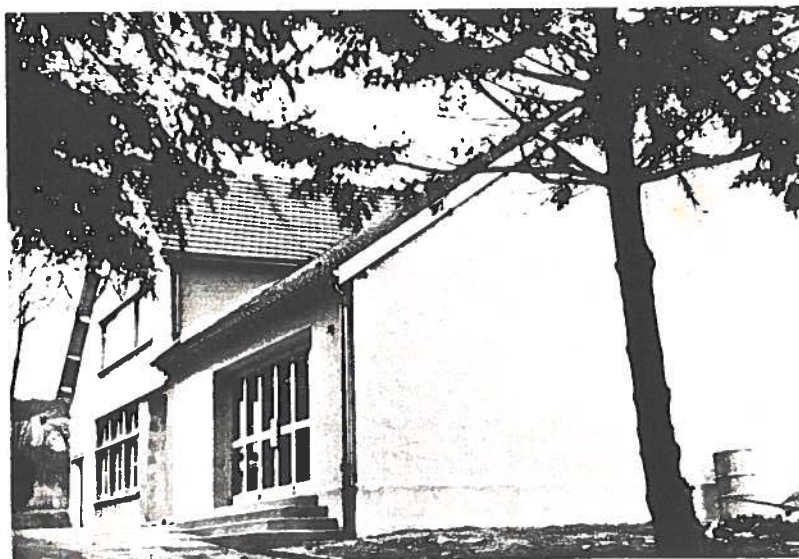
La fin des travaux est prévue pour mars 1987.

MODIFICATION des LOCAUX SCOLAIRES :

Le regroupement des locaux scolaires a été mené à bien à la satisfaction générale dans les délais prévus.

La journée "portes ouvertes" a permis à chacun d'apprécier les conditions confortables dans lesquelles nos enfants sont à présent hébergés.

La mise en réserve d'une partie de la parcelle de terrain située derrière l'école, que le Conseil Municipal du 24 janvier a approuvée, permettrait d'envisager, à la suite de son acquisition, de compléter harmonieusement l'équipement scolaire sportif ou culturel.



R U de SENNEVILLE :

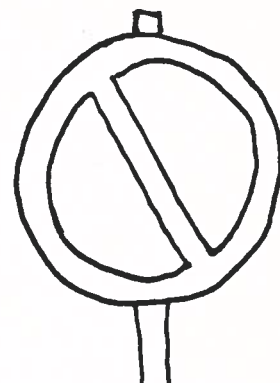
Le Syndicat d'Etude pour l'Aménagement du Rû de la Senneville a terminé ses travaux préparatoires.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré a donné son accord de principe pour la participation de la Commune aux travaux envisagés qui prévoient la construction ou l'aménagement de barrages, bassins de rétention, canalisations, fossés à ciel ouvert, puits dans la vallée de la Senneville, et dont la fonction serait de régulariser le cours du Rû en cas d'orage.

INTERDICTION de STATIONNEMENT :

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire de réglementer, pour des raisons de sécurité, le stationnement des véhicules devant le café sur la place, devant l'école, rue d'Hargeville et face au commerce sis 77 grande rue.

L'interdiction de stationner sera matérialisée au sol par de la peinture.

**R A L E N T I S S E U R S :**

Une campagne nationale d'aménagement de ralentisseurs ayant été envisagée, le Conseil Municipal a demandé à Monsieur le Maire d'inscrire la commune au projet pour quatre unités.

F O R E T :

Messieurs Raymond MURET et Aurélien TAILLARD ont été désignés par Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour faire partie d'une Commission qui examinera les conditions de réorganisation de la forêt française dans les Yvelines.

**CHAMBRE des METIERS :**

M. Maurice GOMMERAT, chef d'entreprise, et M. André DUTERTRE, compagnon, ont été désignés pour faire partie de la Commission chargée de la révision des listes électorales de la Chambre des Métiers.

4)

IMPOTS LOCAUX :

Les impôts locaux, communaux et départementaux, sont au nombre de quatre :

- . Foncier bâti
- . Foncier non bâti
- . Taxe d'habitation
- . Taxe professionnelle

L'impôt foncier bâti et la taxe d'habitation dépendent d'abord de la valeur locative de l'habitation dont vous êtes occupant et/ou propriétaire.

La valeur locative a pour origine une révision de classement des propriétés bâties qui a été effectuée en 1970; les surfaces des immeubles ont été corrigées en fonction de leur emplacement, des éléments de confort, etc... et les habitations classées en catégories.

Annuellement, une commission communale est chargée, en fonction des modifications intervenues, de mettre à jour ce classement.

La multiplication de la surface corrigée par le tarif de la catégorie détermine la valeur locative.

Celle-ci est affectée annuellement d'un coefficient départemental tenant compte de l'évolution des loyers.

A partir de cette base, les communes et le département fixent alors un taux d'imposition qui permet le calcul de l'impôt.

A JUMEAUVILLE, ce taux est modéré et stable, mais l'évolution des tarifs des catégories, du coefficient départemental et du taux d'imposition départemental permettent de comprendre l'augmentation des impôts locaux.

Cette année, grâce à la baisse de l'inflation, et pour corriger les bases de calcul qui sont celles de 1984, un coefficient déflateur fixé à 0,982 sera appliqué qui devrait modérer la hausse à 0,7%.

Pour le foncier non bâti et la taxe professionnelle, le principe est identique: la valeur locative du foncier non bâti est définie d'après les fermages selon le prix du quintal de blé.

Pour la taxe professionnelle, le calcul est effectué en partie sur la valeur locative mais aussi selon divers autres éléments :

la valeur locative des biens de l'entreprise qui ne sont pas passibles de la taxe foncière tels qu'ils figurent au bilan - certaines petites entreprises en étant exonérées - et soit 18 % des salaires versés, soit 1/5ème des recettes.

xxxxxxx

B U D G E T :

Au cours de sa séance du 28 mars 1986, le Conseil a examiné et approuvé le budget primitif présenté par Monsieur le Maire.

Recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 832.669 Frs.

Recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à la somme de 765.317 Frs.

Monsieur le Maire a proposé de ne pas modifier le taux des quatre taxes locales pour 1986.

PERMIS DE CONSTRUIRE et DECLARATION DE TRAVAUX :

Depuis le 1er mai 1986, vous devez utiliser le formulaire de DECLARATION DE TRAVAUX pour réaliser :

- . soit une clôture (assorti des réserves prévues au P.O.S.),
- . soit des travaux de faible importance :
 - . ouvertures de fenêtres, balcons, murs de soutènement, aménagement de pièce d'habitation supplémentaire, abri de jardin, garage, atelier de bricolage, d'une superficie inférieure à 20 m²,
 - . piscines,
 - . terrasses, etc...

Tous ces travaux, sous réserve qu'ils soient en conformité avec le Plan d'Occupation des Sols, font dorénavant l'objet d'une déclaration auprès du Maire de la commune avant le commencement des travaux. Les imprimés de dépôt de déclaration sont disponibles en Mairie.

RAPPEL: Pour toute construction supérieure à 20 m² de surface hors d'oeuvre brute, il convient toujours de déposer une demande de PERMIS DE CONSTRUIRE.

J U R Y d' A S S I S E S :

La Cour d'Assises des Yvelines est composée sur la base d'un juré pour mille trois cents habitants.

Pour 1987 deux habitants de JUMEAUVILLE ont été désignés par le sort :

Il s'agit de Monsieur Michel BONACCORSI
et de Madame Andrée CHEVALIER.

DEMISSION d'un CONSEILLER :

Lors du Conseil Municipal du 9 Juin, Monsieur le Maire a fait part de la démission de M. Gil GIROUARD qui a quitté la commune.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Pour les nouveaux habitants et les jeunes âgés de 18 ans au 1er mars 1987, inscription en mairie avant le 31 décembre 86.

RECENSEMENT MILITAIRE :

Les jeunes gens nés en mars, avril, mai, juin 1969, doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie avant le 31 juillet 1986.

ORDURES MENAGERES :

RAPPEL: Sont exclus du cahier des charges de l'entrepreneur

- . les déblais, gravats, décombres et débris provenant de travaux publics et particuliers,
- . les résidus provenant de cours et jardins privés.

D I V E R S :**Boîtes à lettres :**

Pour faciliter la distribution de votre courrier, veillez à ce que votre boîte à lettres soit bien visible de la rue, numérotée ou identifiée, accessible, suffisamment spacieuse et ... hors de portée du chien !

Le préposé et tous ceux qui souhaitent vous transmettre un message vous remercient !

Militaires sous les drapeaux :

Les jeunes gens qui effectuent leur service militaire sont priés de signaler à la mairie la date de leur incorporation s'ils veulent recevoir leur cadeau de fin d'année.

Chambre des Notaires :

Pour toutes les questions que vous pouvez vous poser à l'occasion du règlement d'une succession, de l'acquisition d'un bien immobilier, d'un apport en société, etc...

La Chambre Interdépartementale des Notaires de VERSAILLES, met à votre disposition un service d'information gratuit :

VERSAILLES 4 Avenue de Paris le mercredi de 14 h à 17 h
Téléphone 39.51.14.57



SALON DE PEINTURE :

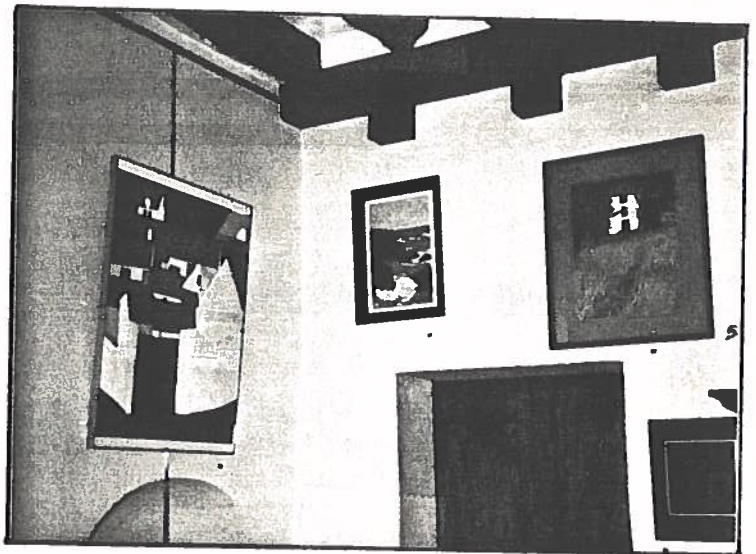
Pour la deuxième année consécutive le Salon d'Arts Plastiques de JUMEAUVILLE a ouvert ses portes les 10 et 11 mai dans le cadre parfaitement adapté du FOYER.

Nous avons noté, lors de ce Salon une progression impressionnante du nombre de nos concitoyens acceptant d'accrocher leurs oeuvres puisque 7 exposants habitent JUMEAUVILLE, auxquels s'était jointe Catherine LESAFFRE de GOUSSONVILLE.

Cette performance a attiré l'attention des Maires venus des communes voisines et du journaliste commentateur du Courrier de Mantes qui a vu dans cette manifestation l'existence d'un microcosme culturel tout à fait inattendu.

Il faut donc remercier MM. TONIN, GUILLAUME, Mmes BESLON, FRANCESCHINI, MM. SECQ, SCHMITT et LEMAITRE, pour leur contribution à l'animation culturelle du village chacun ayant exprimé à sa manière et avec sa technique propre ce qui lui tenait à coeur.

Un Salon d'automne sera dorénavant organisé au mois d'octobre qui sera à nouveau ouvert à tous les habitants de JUMEAUVILLE que le crayon ou le pinceau démange.

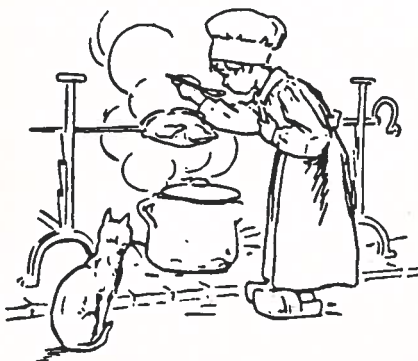


N'hésitez pas à vous faire connaître auprès des exposants et ... à vos toiles !

LE REPAS DES ANCIENS :

Le repas des Anciens qui a eu lieu cette année au Restaurant BLANCHARD à FERRANVILLE a réuni les personnes âgées de plus de 65 ans et leurs conjoints invités par la municipalité, et les habitants de la commune qui ont souhaité les accompagner.

Au menu cette année :



Apéritif
Pâté en croûte
Coquille Saint Jacques
Gigot d'agneau
Haricots panachés - Pommes Dauphine
Salade
Plateau de Fromages
Glace

Blanc de blanc Entre-deux-Mers
Réserve Maison
Café

FONDS NATIONAL DE SOLIDARITE :

Les personnes âgées de plus de 65 ans et dont le plafond annuel de ressources n'excède pas 31.770 Frs pour une personne seule, et 55.940 Frs pour un couple, peuvent obtenir un complément de retraite jusqu'à concurrence de cette somme.

Les demandes d'inscription au F.N.S. sont à formuler en mairie.

Les sommes avancées pourront être réclamées aux héritiers ou ayants-droit sur leur part d'héritage excédant 250.000 Frs.

TRAVAUX D'UTILITE COLLECTIVE :

Le jeune Pascal GRONY de DAMMARTIN-en-SERVE a été embauché par la municipalité au titre des T.U.C. à compter du 1er juin 1986.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES :

Fleurissez vos balcons et jardins, le jury passera dans le village entre le 1er et le 20 juillet.

Qu'on se le dise !

1er Prix ... 500 Frs

les 4 suivants... 300 Frs.

**FETES et CEREMONIES :****8 MAI:**

Comme chaque année Monsieur le Maire, les Conseillers Municipaux, M. HOCQUET et les enfants de l'école, M. CHASSEGUAY porte-drapeau représentant les Anciens Combattants, et les habitants du village ont rendu hommage aux morts des deux guerres.

Monsieur le Maire a donné lecture du message du Ministre des Anciens Combattants.

A l'issue de la cérémonie, les diplômes du travail ont été remis à Madame STANCHINA et à Monsieur JEHANNO dans une ambiance chaleureuse.

VOYAGE A POISSY

Vendredi 18 avril. C'est enfin le jour tant attendu du voyage scolaire. Nous allons à Poissy visiter une distillerie, la collégiale et le musée du jouet.

Une "noyau de Poissy" une aimable personne nous accueille. À l'aide d'un schéma, elle nous donne des renseignements sur ce que nous allons voir. Nous passons dans une salle où se trouvent une chaudière, des alambics avec des serpentins et elle nous explique leur fonctionnement et la manière de fabriquer la liqueur avec du cognac, ou de l'armagnac, des noyaux d'abricot amer, des écorces d'orange, de la vanille et des "herbes secrètes". Pour terminer elle offre à tout le monde un chocolat à la liqueur.

— "que c'est bon!" disent certains qui se lèchent les babines.

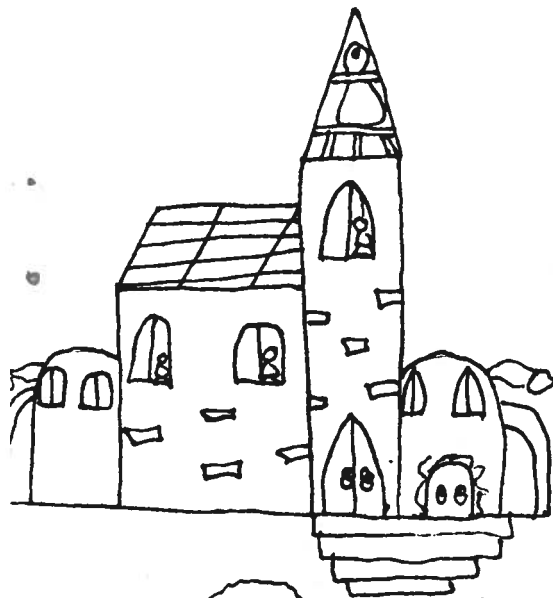


Nous allons à la collégiale en passant près d'un haut, très haut mur, Barr! C'est la prison!

La collégiale date du 11^e siècle. Elle est de style gothique. C'est là que Saint Louis fut baptisé. Et l'intérieur des vitraux rappellent la vie de ce roi. Partout nous voyons des sculptures en pierre et en bois et même un baptistère en marbre et en cuivre.

Nous sortons. Il pleut. Quel déluge!

au musée du jouet, sur trois étages, nous admirons des jeux et objets qui ont servi à distraire les enfants d'autrefois. Une poupée date d'avant la Révolution. On voit des soldats de plomb, des diambelles, des maisons de poupées, des trains et beaucoup d'autres choses... Que c'est intéressant! Mais il faut rentrer à Jumeauville...



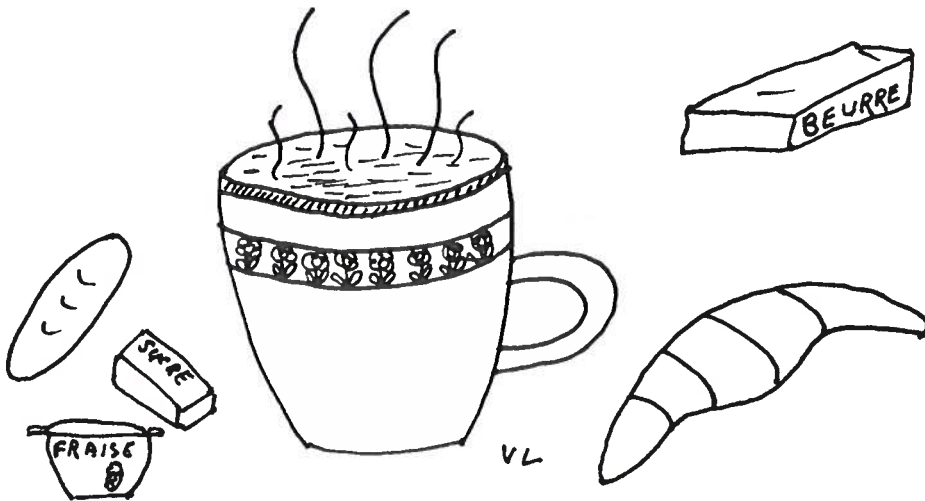
Texte composé par les élèves du CM₁ et du CM₂ et écrit par Angélique Jehanno.

Dessins de Virginie Lefebvre et David Lyard

LE VOYAGE SCOLAIRE

— «Forges-les-Eaux, vous connaissez»? »

C'est une station hydrominérale située dans le Pays de Bray en Normandie, et c'est là que nous allons pour notre deuxième voyage scolaire.



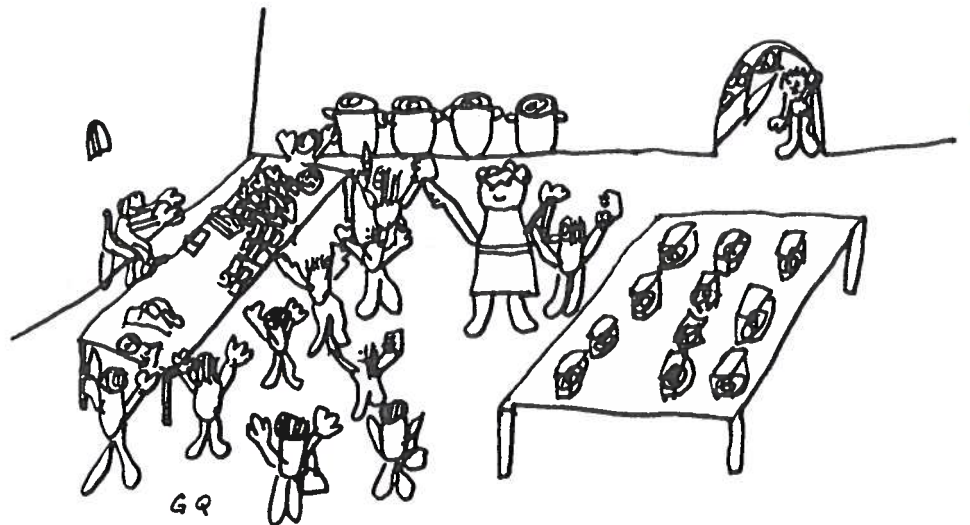
Une hôtesse, Maryline, nous accueille avec gentillesse et va nous guider tout au long de notre séjour dans sa ville.

Nous commençons notre journée en allant dans un restaurant où un chocolat délicieux et bien chaud nous est servi avec des

croissants. Que c'est bon!

Le ventre bien rempli, nous allons visiter une fromagerie. C'est une vieille ferme bâtie à l'ancienne mode, de torchis et de chevrons entrecroisés. Nous descendons dans une cave voûtée où un fermier moule des "bondons". La femme nous explique la fabrication de ces fromages régionaux au lait entier et nous en fait savourer des petits morceaux. Beaucoup d'entre nous en achètent car ils sont exquis.

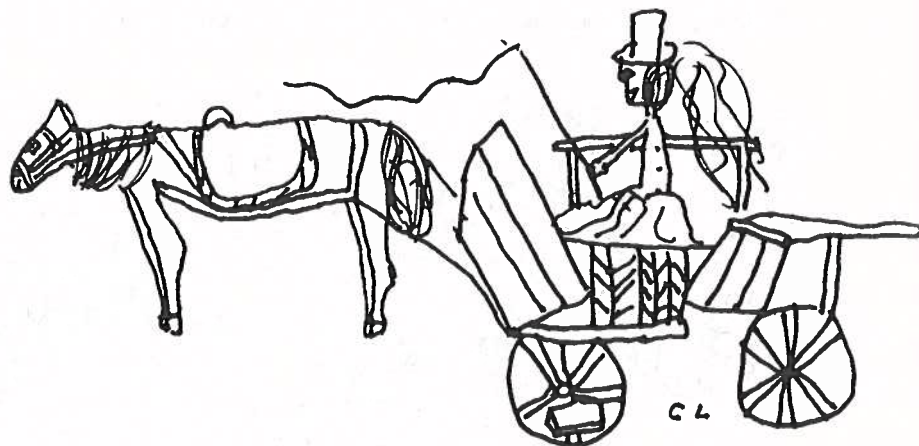
Retour à Forges-les-Eaux. C'est le Musée des maquettes. Luperbe! La vie campagnarde du siècle dernier est représentée par des véhicules d'autrefois, des machines agricoles,



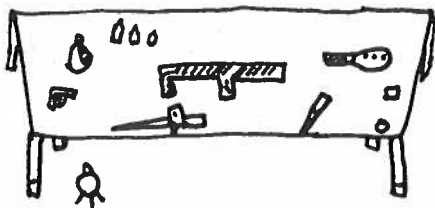
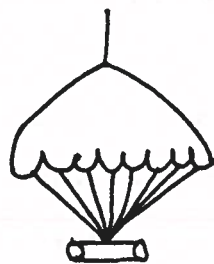
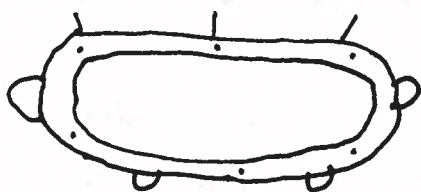
tirées par des chevaux, un vieux moulin et même des voitures de pompiers! C'est l'oeuvre d'un couple de Forges. Aux murs sont accrochés des scies, des courroies, des colliers de chevaux...

À côté, se trouve le musée de la Résistance.

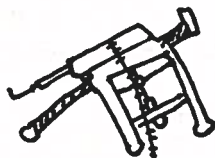
Un monsieur très aimable, ancien Résistant, nous accueille, nous explique à quoi servaient les objets



que nous voyons : des armes, des containers, des parachutes... Quelques mannequins sont habillés en tenue de soldats et le plus émouvant est celui qui porte la tenue des déportés. Après ce moment d'histoire nous



CB



allons dans le bois de l'Épinay, à la Grange.

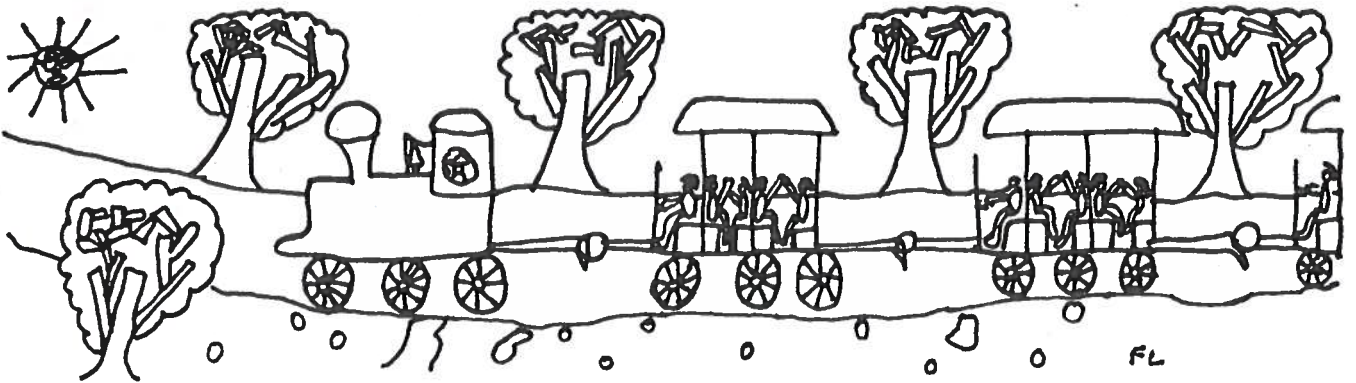
Maryline nous sert le 'pot de l'amitié' offert par la station thermique



AJ

avant de pique-niquer et de jouer.

Ensuite un "petit train" nous promène dans les chemins goudronnés du bois et les rues de la ville. Que de belles maisons ornées de pelouses et de fleurs!

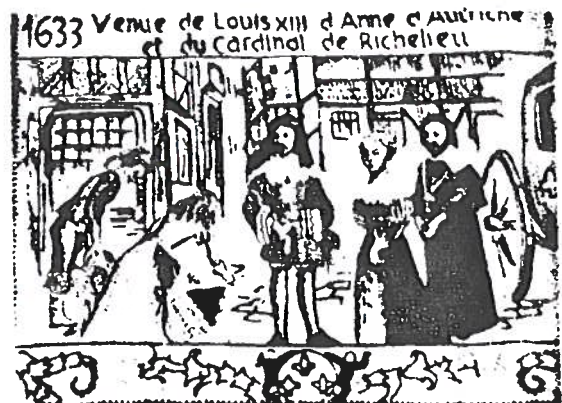


Le conducteur fait des zigzags et le train se tortille et se dandine. C'est amusant et nous rions! Beaucoup de gens nous saluent d'un geste de la main.

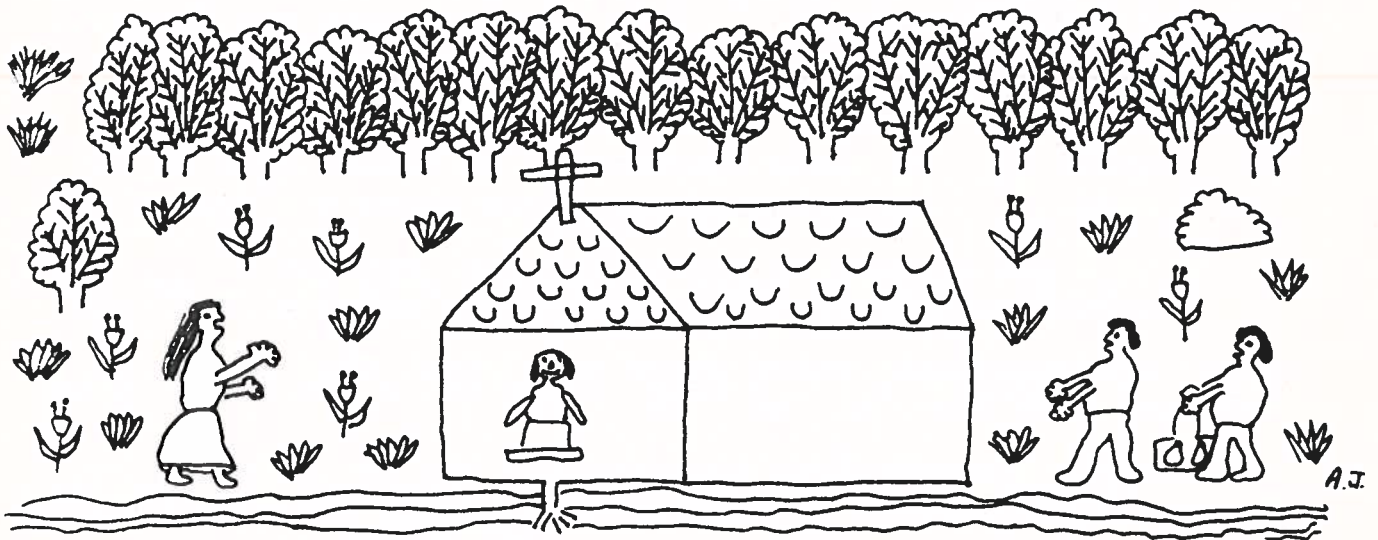
À au Casino, que nous visitons, nous voyons des statues et une exposition de tableaux avant d'aller, les enfants profiter des jeux du parc thermal, les adultes boire de l'eau des sources Royale, Reine et Cardinale.

Maryline nous emmène ensuite à l'Hôtel de Ville voir la salle des mariages décorée par des vitrines contenant des porcelaines anciennes faites à la main.

Dans la salle de conseil, notre hôtesse nous fait l'historique de la ville à partir de tapisseries confectionnées par des personnes de l'âge d'or.



Notre visite à Forges-les-Eaux se termine et après un rapide goûter nous partons pour la forêt de Lyons sans oublier de remercier Maryline qui nous a si gentiment accompagnés



Le massif forestier a une superficie de 10 600 ha. C'est la plus belle hêtraie d'Europe. Les arbres dépassent souvent 20 m de fût. A la source S^{te} Catherine, nous franchissons un pontceau fait de troncs d'arbres. Dans une petite chapelle, une statue de la Sainte contemple l'eau qui coule à ses pieds. Puis c'est le retour à Jumeauville...

Nous remercions tous ceux qui nous ont permis de passer une si bonne journée.

- Le texte a été rédigé par les élèves de la grande classe et recopié par Ghislain Quinet.
- Les dessins sont de: Virginie Le fevre, Ghislain Quinet, Caroline Lemarie, Cyrille Bourrier, Angélique Jehanno, Frédéric Lecoq,

JUMEAUVILLE LOISIRS

Alors qu'approchent à grands pas les vacances d'été, nous allons vous dresser un premier bilan de la saison écoulée. Depuis octobre 1985, 12 sorties ont été organisées, rassemblant au total 135 personnes, soit une moyenne de 11 marcheurs par randonnée. Ce nombre aurait pu être plus important si le temps avait été de la partie. Hélas cette année les éléments se sont déchainés et ont entraîné le report ou l'annulation de plusieurs marches. Néanmoins cela n'a pas empêché les amoureux de la nature de découvrir les falaises de la Roche-Guyon, les panoramas de la forêt de Rambouillet, la vallée de la Mauldre, le val d'Aulnay, les dénivelés de la forêt de Beynes, etc...

En février 1986 plusieurs adhérents de la section ont effectué la marche Paris-Mantes: 5 ont suivi le grand parcours (54 kms), et 3 le petit trajet (38 kms). Malgré le froid et la neige, les 7/8 èmes de l'effectif de départ ont rallié Mantes. Bravo à tous, et nous espérons que vous serez encore plus nombreux à prendre le départ de l'édition 1987.

La saison vient de s'achever par la sortie pique-nique d'une journée, organisée conjointement par les sections gymnastique et marche. Chaleur et bonne humeur ont rendu très agréable ce trop court moment que certaines personnes ne rateraient pour rien au monde.

En septembre prochain auront lieu les deux dernières marches de la saison 85-86. A partir d'octobre nous prendrons les adhésions pour la saison 86-87 et nous souhaitons que vous soyez en plus grand nombre encore à nous accompagner sur les sentiers d'Ile de France. La marche est un excellent sport-détente qui peut parfaire la condition physique de chacun d'entre nous. Deux randonnées par mois vous sont proposées, les premiers et troisièmes dimanches.

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes grandes vacances et espérons vous compter parmi nous à la rentrée.

Pour tout renseignement, les responsables de la section sont à votre disposition.

Mme JEGOU J. Mairie de Jumeauville
M. VITTECOQ D. 24 bis, Grande Rue
M. SOUBIRAN P. 32, Clos des Vergers
M. POTTIER D. 14, Clos des Vergers

Le président

Didier Pottier



JUMEAUVILLE-LOISIRSSection Cyclotourisme

Après un peu plus de deux années d'existence, la section cyclotourisme n'a pas réussi à prendre son envol de façon définitive et satisfaisante. Lors de la saison 85-86, six sorties ont eu lieu, rassemblant en moyenne 6 à 7 cyclistes, ce qui n'est pas suffisant en regard du nombre de vélos restant au fond des garages et autres remises.

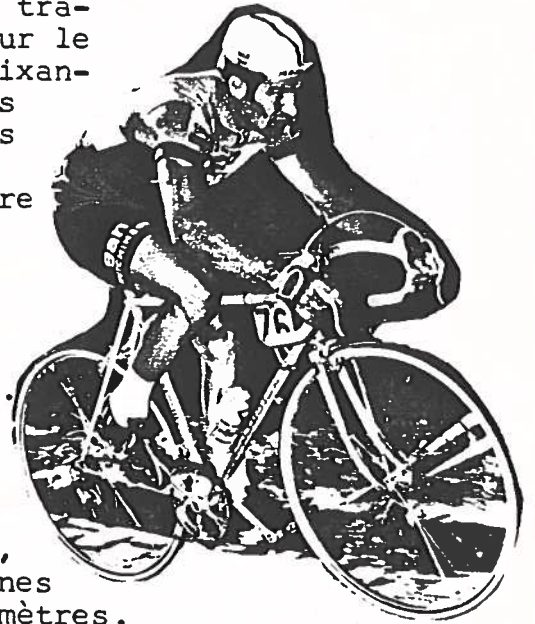
Par conséquent, à partir de la rentrée, nous pensons organiser non pas une, mais deux sorties par mois. De plus nous souhaitons faire deux groupes de forces différentes. Au premier groupe sera proposé un trajet accessible à tous, d'environ 35 kms. Pour le second un parcours plus difficile, d'une soixantaine de kilomètres, devra être bouclé. Nous espérons ainsi amener à nos sorties tous les possesseurs de bicyclette et amateurs de la petite reine, qui jusqu'alors boudaient notre section.

Pour que cela puisse se réaliser il faut que vous soyez tous prêts à répondre à notre invitation, afin que l'on puisse encadrer de manière satisfaisante les 2 groupes. En septembre nous diffuserons un papier, afin de connaître les personnes désireuses de nous accompagner lors de ces balades.

Alors dès aujourd'hui, vérifiez vos vélos, gonflez vos chambres à air, huilez vos chaînes et préparez-vous à dévorer de nombreux kilomètres.

Pour tout renseignement, contactez :
M. SEIGE Pierre 26, Clos des Vergers
M. POTTIER Didier 14, Clos des Vergers

Les responsables de la section cyclotourisme

RESULTATS du TOURNOI DE TENNIS :

- . Enfants Pascal POISSON
- . Dames Christelle DUBOURG

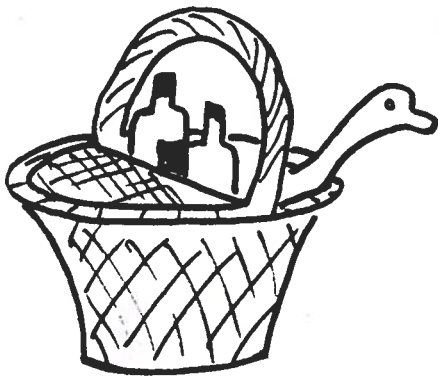
La finale Messieurs a été reportée à la suite de la blessure de M. BOUCHARD.

Nos félicitations aux vainqueurs et nos souhaits de prompt rétablissement au blessé.

COMITE DES FETES

LA KERMESSE :

Forts de l'expérience des années passées, nous avons déplacé notre kermesse annuelle au 1er juin pour éviter les pluies du mois de mai. Hélas! rien n'y fait. Le jour de la kermesse à Jumeauville IL PLEUT ! et pourtant les habitants du village se sont déplacés pour venir jouer ou tout simplement se rencontrer.



Le gros lot -n°211- une bicyclette mixte, a été gagné par Corinne FLANET des Ets BALLAUF (les stores) à Mantes-la-Ville.

Le panier pesait 9 Kgs 925. Le poids le plus proche a été donné par Mme CHOLLET et M. MARONNE qui se sont partagés le contenu.

Au concours de fléchettes, le 1er Prix, une bouteille de whisky, a été emporté par M. Edouard LEJARD, le 2ème Prix, un téléphone mural, par M. FEVRE, le 3ème Prix, un sac de pommes de terre, par M. JEGOU, le 4ème Prix, une bouteille de vin, par Melle MURET, et le 5ème Prix, un saladier en verre par M. MABILEAU.

Cette année trois jeux nouveaux: le pousse-pousse et le rodéo qui demandaient de l'adresse, de l'astuce et de l'équilibre, et la loterie qui elle aussi a connu un franc succès.

Les canards sur le lavoir ou les lapins et poulets sur le lapinodrome, attiraient comme toujours de nombreux enfants et leurs parents, et la mine ravie de celui qui venait de gagner faisait plaisir à voir.

De superbes tartes et gâteaux maison se sont bien vendus ainsi que les crêpes et les frites. Nous tenons à remercier tout particulièrement ceux et celles qui se sont dévoués pour éplucher et blanchir les frites, confectionner les gâteaux, monter et tenir les stands ce jour-là, tous ceux qui bien avant la kermesse ont ramassé les lots, en ont fait une liste bien organisée et ont vendu les enveloppes. Les 700 que nous avons préparées ont trouvé facilement acquéreurs.

Avec les dons des villageois et l'ensemble des stands, les recettes ont été de 24 000 Frs. Les dépenses s'élevant à la somme de 5 000 Frs environ, le bénéfice de cette journée est de 19.000 FRs.

Différentes manifestations seront donc organisées.



En voici le programme :



- . Fête foraine et jeux gratuits du lundi 21 juillet pour tous les enfants de Jumeauville qui recevront récompenses en argent et billets de manège,
- . Sortie au bord de la mer fin août, début septembre,
- . Repas spectacle un dimanche de septembre,
- . Une sortie au théâtre en décembre,
- . Un film ou un spectacle pour les enfants des écoles primaires.

Nous tenons à remercier tous les commerçants du village et des environs que nous avons si souvent sollicités, tous les habitants qui continuent à nous donner si gentiment des lots ou de l'argent, tous ceux qui ont invité leur famille et sont venus jusqu'au lavoir pour nous encourager dans notre entreprise ...

INFORMATIONS DIVERSES

MEDECINS de GARDE :

Tour de garde de la semaine pour les URGENCES DE NUIT à partir de 20h jusqu'à 8h :

Lundi soir	Dr JEHANNO	Tél. 30.90.92.21
Mardi soir	Dr H. BONNAUD-PORAS	30.90.80.12
Mercredi soir	Dr F. BONNAUD	30.90.80.12
Jeudi soir	Dr S. COCHIN-NIVERT	30.93.97.91
Vendredi soir	Dr GARCIA	30.90.96.93

Tour de garde des week-end et jours fériés :

La garde du week-end commence le SAMEDI à 14 h

29/06 Dr GARCIA	27/07 Dr JEHANNO	31/08 Dr FARDEAU
06/07 Dr COCHIN	03/08 Dr BONNAUD	07/09 Dr JEHANNO
13/07 Dr BONNAUD	10/08 Dr COCHIN	14/09 Dr BONNAUD
14/07 Dr VIVIEN (30.90.80.74)	15/08 Dr GARCIA	21/09 Dr COCHIN
20/07 Dr FARDEAU	17/08 Dr BONNAUD	28/09 Dr GARCIA
	24/08 Dr VIVIEN	05/10 Dr BONNAUD

En cas d'EXTREME URGENCE, et si le médecin n'est pas disponible immédiatement

faites le 15 pour contacter le S.A.M.U.



PORTES OUVERTES à la NOUVELLE ECOLE :

Depuis le 1er janvier, les enfants des écoles sont officiellement installés dans leurs nouveaux locaux.

Une deuxième classe a été aménagée sous l'ancien préau. Une salle polyvalente chauffée a été construite dans le prolongement du bâtiment existant.

Les enfants bénéficient dorénavant de sanitaires modernes et fonctionnels inclus dans les nouveaux locaux, les salles de classe sont spacieuses et insonores.

Cet ensemble, bien restauré et aménagé, permet donc la scolarisation dans un même lieu de tous les enfants de Jumeauville ce qui met fin à l'entretien de deux écoles, à la séparation des "grands" et des "petits" et à l'isolement de nos instituteurs.

FETE AU VILLAGE :

Les forains installeront leurs stands et leurs boutiques les 19, 20 et 21 juillet.

N'oubliez pas les JEUX DU LUNDI organisés par le Comité des Fêtes pour les petits et les grands.

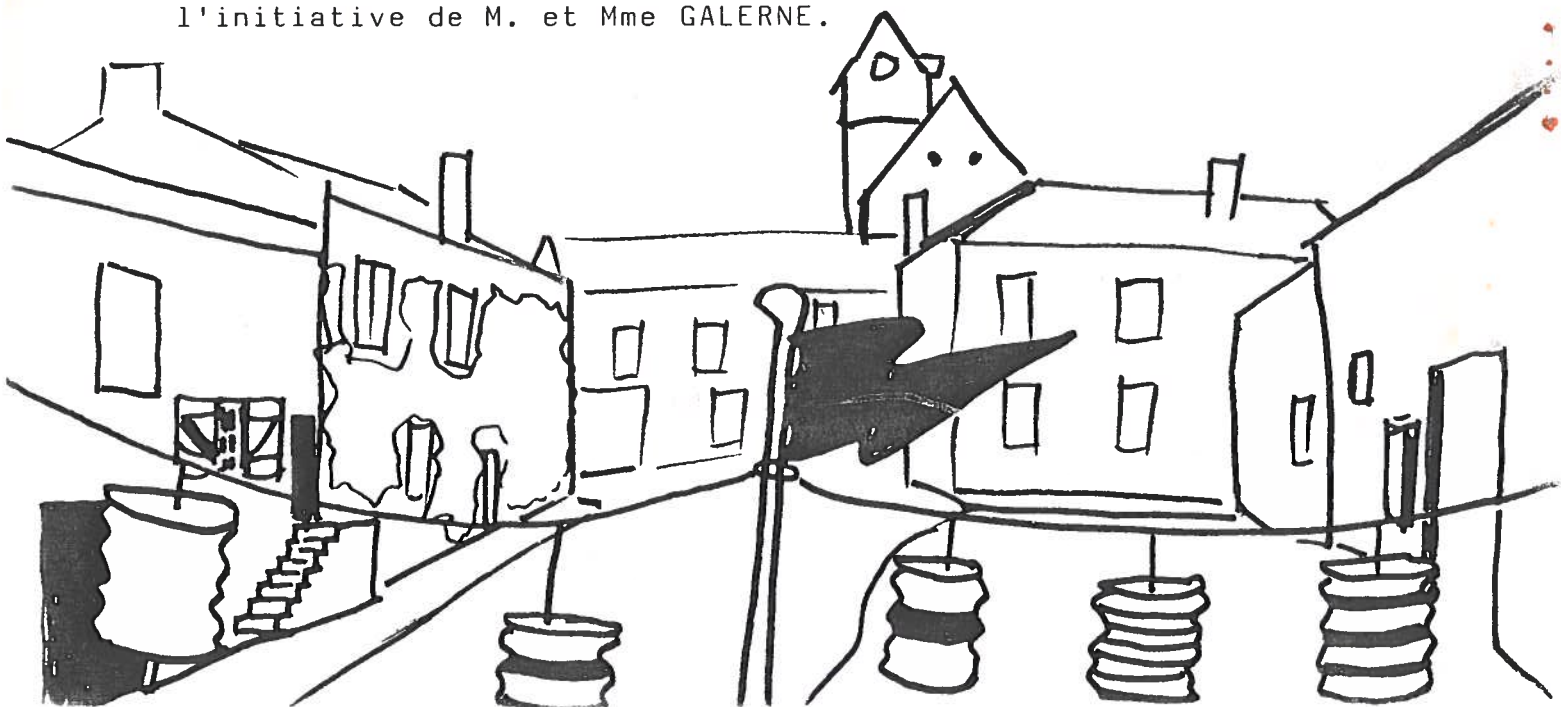
De nombreux lots et tours de manège gratuits à gagner.

VENEZ TOUS

à la mairie le LUNDI 21 JUILLET à partir de 15h

LE 14 JUILLET :

Un BAL populaire sera organisé sur la place à l'initiative de M. et Mme GALERNE.



L O I S I R S :

Université Internationale d'Eté à VERSAILLES.

Programme: Le XVIIIème siècle sous tous ses aspects.

Pas de limite d'âge à partir de 18 ans.

Pas de diplôme exigé.

Renseignements: U.I.E.V. PALAIS DES CONGRES
10 Rue de la Chancellerie
78000 VERSAILLES
Tél. 39.51.46.30

OPERATION "TRANQUILLITE VACANCES" :

La Gendarmerie met en place des services particuliers pour assurer votre sécurité et votre tranquillité durant les vacances.

En cas d'absence, veillez à prendre quelques précautions élémentaires: fermez vos portes, fenêtres, volets, etc... Avisez de votre départ vos voisins les plus proches. N'hésitez pas à prendre contact avec la Gendarmerie dont vous dépendez pour l'avertir de vos absences. Informez-la de tout fait qui vous semble anormal (rôdeurs), relevez les numéros d'immatriculation des véhicules suspects, etc...

NE LAISSEZ PAS VOS BIJOUX A LA MAISON.

GENDARMERIE DE SEPTEUIL Tél. 30.93.40.12

BONNES VACANCES !

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE :. CONSTRUCTION DE PAVILLON :

M. ROYER Bernard 10 Grande Rue

. TRAVAUX D'AMENAGEMENT :

Melle COCHIN Françoise 14 Rue d'Hargeville Accordé

M. et Mme DEJOUY 90 Grande Rue Accordé

M. et Mme ARCHAMBAULT 9 Rue des Rosiers

M. Jean QUINET Le Noyer Galant

M. et Mme MABILEAU 7 Clos des Vergers

M. et Mme THOME 8 Ruelle Verte

22)

M A I R I E - Heures d'ouverture du secrétariat :

Nous rappelons expressément à la population que le secrétariat de la mairie n'est ouvert au public que les:

MARDI de 18 h à 19 h et JEUDI de 9 h à 11 h

Horaire de vacances :

Pendant le mois d'août permanence uniquement le MARDI aux heures habituelles.

NOUVEAUX ARRIVANTS :

Nous avons le plaisir de vous faire part de l'installation de nouveaux arrivants :

M. et Mme CALLENS	35 Grande Rue
M. et Mme FAUCONNIER	71 Grande Rue
M. et Mme FLEURY	19 Rue Pichelou
M. et Mme LE CORRE	9ter Rue d'Hargeville

ETAT - CIVIL

N A I S S A N C E S :

Charlotte COCHIN	18 Janvier 1986
Xavier AVRIL	3 Avril 1986
Jérôme HOURSON	16 Mai 1986

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

D E C E S :

Simonne ROYER	16 Avril 1986
---------------	---------------

Le Conseil adresse ses condoléances à la famille.

* * * * *
* * * * *
* * * * *

Monsieur et Madame HOCQUET et leurs élèves

BOUVIER SEIGE BORGES JEHANNO UZAN GIROUARD POISSON VEILLARD DUBOURG
Angélique Christophe Daniel Angélique Jérôme Teddy Sébastien Isabelle Vincent

QUINET LEMARIE BOULANGER LEFEBVRE BONACCORSI BOUVIER LEJARD LE METAYER
Ghislain Caroline Delphine Virginie Estelle Cyrille David Frédéric

QUINET PENOT LECOQ DROUIN SEIGE TILLET LERIQUIER CHAUVIN
Xavier Mélissa Frédéric Sébastien Jacques Brice Julien Eloïse

BOMBONATI PICHAVANT MOUREAUX LEMOIGNE LEFEBVRE LEJARD STANCHINA
Aline Eric Mathias Delphine Emélie Stéphanie Josselin



